REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-- 0 -- 0 --

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

- 0 -

DECRET Nº 74 / PR-SGG ANNEE 1967

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 22 décembre 1965;

VU le Décret N°558/PR du 31 décembre 1966, portant formation du Gouvernement,

DECRETE:

Article 1er - Pour compter du 24 février 1967, le Dr Daouda BADAROU, Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, est chargé de l'intérim du Dr Emile-Derlin ZINSOU, Ministre des Affaires Etrangères, du Plan et du Tourisme, pendant son absence.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Fait à Cotonou, le LO Mars 1967

par le Président de la République,

Le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales,

Daouda BADAROU

Général Christophe SOGLO

Ampliations: PR 4 - CS 6 - SGG 4

IAA 1 - MSPAS-MAE 4 - Ministères 7

Gde.Chanc. 1 - DGAJL 2 - JORD 1.